

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Service d'accompagnement au transfert d'entreprises agricoles
L'UPA et le CRÉA officiellement associés

(Saint-Georges, le mardi 26 juin 2018) - La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) collaborent officiellement depuis le 4 juin dernier pour la poursuite de l'offre de services-conseils permettant d'accompagner les producteurs et la relève agricole dans leur processus de transfert d'entreprises.

Offerts depuis plus de 20 ans par le CRÉA, ces services-conseils seront dorénavant offerts en partenariat et feront partie de l'ensemble de l'offre de services disponibles régionalement à l'UPA, laquelle inclut ceux du SCF Chaudière-Appalaches Inc. (comptabilité et fiscalité), le Centre d'emploi agricole, la Mutuelle de prévention, l'aménagement du territoire, l'environnement, la commercialisation des produits, la vie associative, la formation professionnelle et le développement régional.

Si plusieurs entreprises du milieu agricole connaissent bien le service d'accompagnement offert et les mesures d'aides financières disponibles avec le Réseau Agriconseils pour les plans de transfert, le président du CRÉA, M. Marc-Antoine Mercier, tient à rappeler que l'offre de services du CRÉA a été élargie avec les années de façon à répondre aux différents besoins des entreprises, dont les plans démarrage, la gestion en copropriété ou encore la planification stratégique.

Pour M. James Allen, président de la Fédération de l'UPA, « le partenariat avec le CRÉA est apparu de plus en plus pertinent pour maintenir et développer l'expertise dans la région, le tout en complémentarité avec les partenaires du milieu. »

Ainsi, depuis le début du mois de juin, toutes les personnes intéressées à obtenir davantage d'information sur les services liés aux transferts d'entreprises agricoles peuvent contacter Mme Cynthia Doyon, conseillère, ou Mme Marie-Josée Fortin, adjointe, par courriel à chaudiere-appalaches@upa.qc.ca ou par téléphone au 1-888-938-3872.

À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les producteurs agricoles propriétaires des 5 600 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

- 30 -

Source :
Frédéric Poulin
Responsable des communications
Fédération de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches
2550, 127^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 - 1 888-938-3872
fpoulin@upa.qc.ca
chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

